

Décision Générale colonial

Décision n° 343 mouvements

n° 343

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 29 octobre 1913
Numéro JO n° 204 du 31/10/1913	Date du numéro 31 octobre 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du dit jour, M. Frangeul, contrôleur-adjoint des Douanes, reprend les fonctions de Chef du Service des Douanes.